

Spécial | A La Rochelle, Fontaine retrouve son siège



Il s'en sera fallu d'un cheveu. Jean-François Fontaine a été réélu maire de La Rochelle avec 8852 voix soit 41,97 % des suffrages exprimés. Il dépasse de peu le député Olivier Falorni qui a obtenu 41,11% des voix (8670 votes). Le candidat d'Europe Ecologie les Verts Jean-Marc Soubeste s'en tire avec 16,92% des voix et 4 sièges dans l'opposition du conseil municipal. Comme partout en France, le taux de participation reste moindre qu'au premier tour, avec 41,44% de votants.

Même si les 180 voix d'écart avec Falorni ne sont qu'une toute petite avance, pour Jean-François Fontaine, « elle va dans le bon sens ». « Je suis lucide et modeste sur ce faible écart. Il l'était au premier tour et il l'était au deuxième. Evidemment, le maintien d'EELV nous a compliqué la tâche mais les électeurs se sont prononcés », commente Jean-François Fontaine. Il note que les résultats sont « assez segmentés » selon les quartiers, les plus populaires ayant plutôt donné leur préférence à Olivier Falorni, qui avait fait de « la sécurité des biens et des personnes » un de ses principaux leitmotifs de campagne. Le nouveau maire compte donc mener « une action sur tout le territoire et dans toutes ses dimensions », avec « une politique pour tous les Rochelais ». « Tout ce qu'on a promis, on va le tenir. On a gagné sur des arguments de fond et non sur des promesses intenables », estime l'édile, taclant au passage aussi bien Falorni que Soubeste.

Après l'échec des négociations d'entre les deux tours avec EELV, Fontaine compte-t-il faire une place à ses anciens alliés Verts de la précédente mandature ? « C'est trop tôt pour le dire », affirme-t-il, avant de rappeler que sa politique « a toujours été de rassembler ». Il est beaucoup plus catégorique concernant le sort d'Olivier Falorni : « Ce que j'ai pris dans la figure ces derniers mois ne m'incite pas à des gestes d'amour. »

Vers une triangulaire dans les oppositions du conseil municipal?

De son côté, Jean-Marc Soubeste entend pour l'instant tenir un vrai rôle d'opposant au sein du conseil municipal. « Nous avons passé ces six dernières années à faire des compromis avec l'équipe majoritaire, ça n'a pas marché », estime-t-il. Il ne regrette d'ailleurs pas une minute d'avoir refusé la proposition d'alliance faite par la liste de Jean-François Fontaine dans l'entre deux tours : « La décision a été prise de façon collective [...] Ca faisait deux ans qu'on avait l'impression de s'être fait piquer le débat par les deux anciens alliés qu'étaient Fontaine et Falorni. On a voulu s'en affranchir ». Lui non plus ne compte ni tendre la main ni s'associer en quoi que ce soit à l'équipe d'Olivier Falorni. « Trop de divergences », explique l'écologiste. Le député choisira-t-il seulement de siéger

au conseil ou préférera-t-il se concentrer sur son mandat de député ? Mystère. Olivier Falorni et son équipe ont quitté subrepticement la salle durant l'annonce des résultats définitifs.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif
Publié sur aqui.fr le 29/06/2020

[Url de cet article](#)